



ROLE DES RESPONSABLES DE SECTEURS ET DE LEURS ADJOINTS

1. LES RESPONSABLES MEDIATEURS

Ils sont les INTERMEDIAIRES entre la Fédération et les sociétés de leur secteur.

Les responsables sont à l'écoute des sociétaires et des sociétés du secteur ; Ils transmettent à la Fédération les remarques, les interrogations, les demandes...

Ils transmettent aux responsables des sociétés les informations concernant la vie de la Fédération et les enquêtes, interrogations ou décisions de la Fédération.

2. LES CHALLENGES FEDERAUX

Il y a aujourd'hui trois challenges fédéraux, le challenge départemental qui se termine mi-juin, le challenge juniors en septembre et le challenge Robert&Marcel de septembre à fin novembre. D'autres pourront être créés. Les responsables de secteurs doivent organiser et gérer ces challenges en liaison avec la commission technique des challenges qui a toute autorité sur cette organisation.

Ils doivent :

Organiser et gérer les éliminatoires dans les secteurs (engagement et contrôle des adhésions, mobilisation des jeux, finales de secteur, répartition des prix...)

Organiser les pré-finales et la finale si elles se déroulent dans leur secteur.

Être disponibles pour être commissaires, il est souhaitable qu'ils suivent l'équipe qualifiée du secteur lors des compétitions finales.

3. COTISATIONS FEDERALES

Avant le 1^{er} février; ils doivent récolter la cotisation des sociétés adhérentes à la Fédération. (25€ actuellement) et remettre la carte d'adhésion destinée à la société.

Ils transmettent l'ensemble des cotisations (10€ par société) au trésorier fédéral avec la fiche prévue à cet effet au plus tard pour le comité directeur du mois de mai.

Ils récoltent et gardent les 15€ par société, cotisation prévue pour l'organisation des challenges fédéraux dans chaque secteur ;

4. AGENDAS ET CARTES D'ADHESION

Les responsables de secteurs doivent recenser fin octobre, début novembre les besoins en cartes d'adhésion et en agendas de chacune des sociétés du secteur.

ATTENTION A partir de 2020, chaque sociétaire reçoit une carte d'adhésion Fédérale numérotée, chaque année quand il paie sa cotisation dans la société de référence qu'il a choisie (en particulier pour participer aux challenges Fédéraux); Il se fait ensuite remettre une pastille dans chacune des autres sociétés auxquelles il adhère et identifiant cette dernière. Le président de chaque société doit en tenir compte dans sa commande. Il sera possible changer de société de référence tous les ans (1^{er} novembre).

Les carnets de carte d'adhésion (actuellement 2€ pour 25 cartes) sont récupérées mi-novembre auprès de la commission boutique (ou à la rigueur sur demande formulée à l'avance auprès d'un membre du comité Directeur).

5. RENSEIGNEMENTS SUR LES SOCIETES

Les responsables de secteurs récoltent les informations nécessaires pour compléter la fiche de renseignements (document standard) concernant les sociétés du secteur :

-Coordonnées du responsable de secteur et de son adjoint (adresse, téléphones, courriel)

-Coordonnées des sociétés (nom, adresse téléphone, adresse mail si possible)

-Coordonnées du président de chaque société (nom, prénom, adresse, téléphones, courriel)

Ils recensent les modifications éventuelles et les transmettent aussitôt au secrétaire adjoint de la Fédération qui gère le fichier informatique, document de base pour l'agenda et pour la diffusion des convocations et des informations.

En Conclusion, les responsables de secteur et leurs adjoints sont, sur le terrain, ceux qui font vivre le monde de la boule de fort et qui assurent sa promotion en liaison en particulier avec le comité Directeur de la FFBDF, la commission technique des challenges et la commission boutique (vente et distribution des objets de promotion).